

Janvier 2025



Palluau-sur-Indre

Le mot du Maire

Dans un contexte international et national difficile, le Conseil Municipal et l'ensemble des agents communaux avons continué à améliorer votre environnement.

2025 est commencé.

Aujourd'hui, nous ne connaissons pas avec certitude le montant de nos enveloppes allouées par l'Etat et les dépenses supplémentaires décidées par la future Loi de finances.

En restant optimiste, les travaux du Centre Socio Culturel ont débuté.

Nous continuerons à améliorer le fleurissement de la Commune.

Chacun d'entre nous peut aussi contribuer à cet enrichissement visuel en embellissant par des fleurs son cadre de vie.

Nos différentes associations manquent de bras pour animer votre quotidien, qu'elles en soient remerciées mais n'hésitez pas à participer à leurs efforts par un engagement personnel, plus nous serons nombreux, plus belles seront les fêtes.

Au nom du Conseil Municipal
et de tous les agents de la Commune,
je vous souhaite
une bonne et heureuse année.

mercredi 15 janvier

**DISTRIBUTION DES SACS JAUNES
en mairie 9h-12h et 14h-17h**



N'oubliez pas votre carte de déchetterie



Présence des Pompiers de St-Genou



COMMUNICATION

Facebook



Commune de Palluau-sur-Indre

@Palluau-sur-Indre site officiel - Services publics & administration

Déjà abonné(e)

Panneau Pocket



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Le site internet Palluau-sur-Indre.fr, la page Facebook de la mairie ainsi que l'application PanneauPocket sont à votre disposition : acteurs économiques (commerçants, artisans, ...) et associations.

Vous souhaitez faire passer une information, signaler une modification de votre activité, de vos coordonnées ou simplement une animation, soirée : le site internet, la page Facebook de la mairie et PanneauPocket sont à votre disposition.

Envoyez vos demandes à : mairie.palluau-indre@orange.fr



RÉALISATIONS

SERVICE DES EAUX

- Recherche de fuites : **2.280 €**
- Remplacement d'une pompe de surpression à la station de Mornay : **3.639 €**
- Achat d'appareils portables de détection du taux de nitrates : **3.972 €**

SERVICE ASSAINISSEMENT

- Remplacement d'une pompe au poste de relèvement aux Varennes : **2.033 €**
- Remplacement de la pompe du poste de refoulement à la station d'épuration : **2.637 €**
- Remplacement de la pompe d'arrosage des mousses à la station d'épuration : **2.620 €**

MULTISERVICES

- Réfection de la façade : **3.840 €**
- Achat de 2 armoires réfrigérées et d'un four : **18.996 €**

ECOLE

- Pose de films solaires aux fenêtres : **7.019 €**
- Achat de radiateurs électriques suite à la panne de chaudière : **244 €**
- Remplacement de la chaudière : **11.168 €**
- Transports : **2.069 €** (piscine, cinéma, flamme olympique)
- Fête de Noël : **1.233 €** (spectacle, goûter)
- Participation cadeau Noël : **446 €**

DIVERS

- Elagage des arbres sur le Champ de Foire et à La Guinguette : **4.600 €**
- Jeux pour enfants , tables et bancs (Champs de Foire et Guinguette) : **25.776 €**
- Ossuaire : **4.700 €**
- Matériel (tronçonneuse, broyeur à végétaux) : **3.261 €**

VERGER CONSERVATOIRE

- Plantation de 8 arbres pour les 8 naissances 2024
- Plantation d'un arbre offert par le Crédit Agricole de Buzançais



EN COURS

SERVICE DES EAUX - SERVICE ASSAINISSEMENT

- Intégration dans le Syndicat des Eaux de la Région de Clion qui a déjà absorbé la régie de la Commune de Saint-Genou

JEUX

- Installation de jeux pour enfants sur le Champ de Foire et à La Guinguette

CENTRE SOCIO CULTUREL

- Rénovation de la salle : VRD, charpente-couverture, menuiseries intérieures et extérieures, isolation-plaquage, électricité, chauffage-ventilation, peintures

AUCUNE LOCATION de JANVIER à AOÛT 2025



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Mairie de Châtillon : **02.54.38.75.44** sur RDV

OU

Mairie de Buzançais : **02.54.84.19.33** sur RDV

OU

toute autre mairie équipée d'une borne : Aigurande, Ardentes, Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Déols, Issoudun, La Châtre, Le Poinçonnet, Levroux, Saint-Michel-en-Brenne, Valençay, Vatan, Villedieu-sur-Indre, Le Blanc

Prédemande à faire sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Se munir de :

- acte de naissance (moins de 3 mois)
- carte d'identité valide
- photo ANTS (moins de 6 mois)
- justificatif de domicile (moins de 12 mois)

GRATUIT, si perte ou vol : 25 € en timbre fiscal.

Cartes délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 prolongées de 5 ans.



PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Mairie de Châtillon : **02.54.38.75.44** sur RDV

OU

Maire de Buzançais : **02.54.84.19.33** sur RDV

OU

toute autre mairie équipée d'une borne : Aigurande, Ardentes, Argenton-sur-Creuse, Châteauroux, Déols, Issoudun, La Châtre, Le Poinçonnet, Levroux, Saint-Michel-en-Brenne, Valençay, Vatan, Villedieu-sur-Indre, Le Blanc

Prédemande à faire sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Se munir de :

- acte de naissance (moins de 3 mois)
- carte d'identité valide
- photo (moins de 6 mois)
- justificatif de domicile (moins de 12 mois)

Coût : - pour les + de 18 ans : 86 €

- pour les mineurs de 15 à 18 ans : 42 €

- pour les - de 15 ans : 17 €

- justificatif de domicile (- 12 mois)



LISTE ÉLECTORALE

Pour s'inscrire, remplir le Cerfa n°12669*02 et le déposer à la Mairie du domicile avec un justificatif de domicile et une copie de votre titre d'identité.

Ou en ligne sur le site www.service-public.fr.



RECENSEMENT CITOYEN - PARTICIPATION à LA JOURNÉE DÉFENSE

Obligatoire pour tous les jeunes (garçons ou filles) de nationalité française, **dès l'âge de 16 ans** et ce, dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire.

Cette démarche permet de se présenter à tout examen public ou concours tels que Bac, permis de conduire, ... et prépare à l'inscription sur les listes électorales.



PACS

Dossier à déposer en mairie ou bien à envoyer par courrier au service de l'état civil de la mairie du lieu de résidence principale. Un RDV sera convenu pour la signature de la convention PACS **uniquement** lorsque le dossier sera complet.

Se munir de :

- Convention PACS (convention personnalisée ou cerfa n°15726-01) ;
- Déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725*01) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, ...) délivrée par une administration publique (original à présenter + 1 copie).

DUPLICATA PERMIS DE CONDUIRE

Démarches en ligne : <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Se munir de : - 2 photos d'identité;

- Justificatif de domicile : facture datée de moins de 3 mois;
- Justificatif d'identité.

Gratuit, sauf en cas de perte ou vol : 25 € en timbre fiscal.



DEMANDE D'IMMATRICULATION



N'envoyez plus vos demandes en préfecture

- ▶ Vous vendez ou achetez un véhicule d'occasion ?
- ▶ Vous avez besoin d'un duplicata ou de modifier les informations personnelles qui figurent sur votre carte grise ?

Ces démarches et toutes les autres relatives au certificat d'immatriculation de votre véhicule doivent être réalisées sur internet.

Plus de déplacement en préfecture ou en sous-préfecture, vous faites votre démarche depuis chez vous !

www.demarches.interieur.gouv.fr



POINT URBANISME

Tous vos travaux doivent faire l'objet d'une déclaration.

Déposez votre Déclaration Préalable ou votre Permis de Construire en mairie ou sur https://apps.geo-soft.fr/index.php?metier=geodemat&action=index_public&c=syndic_pays_valencay

Conseil : ne pas acheter vos matériaux avant d'obtenir l'arrêté d'autorisation.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

LOGEMENT



ZOOM SUR L'OPAH DU PAYS DE VALENÇAY EN BERRY



POUR VIVRE MIEUX CHEZ VOUS !

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, C'EST ...

... LA GARANTIE D'UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Si vous êtes *propriétaire occupant*, une aide financière est possible dès lors que vos travaux permettent un gain énergétique d'au moins 35% et l'obtention de la lettre E sur le DPE. Les subventions vont de 35% à 60% du montant de vos travaux selon vos ressources. Ainsi, vous réduisez vos factures énergétiques et vous obtenez des subventions. Vous pouvez cumuler ces aides avec l'éco-prêt à taux Zéro, entre autres.

Si vous êtes *propriétaire bailleur*, vous pouvez aussi en profiter. En signant une convention avec l'ANAH, qui fixe un montant de loyer maximum, vous bénéficiez des aides et d'une déduction fiscale.

... LA GARANTIE D'ÊTRE CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ

Dès le début du projet, vous êtes accompagné par l'équipe du Pays de Valençay en Berry. Elle s'associe également à un professionnel du bâtiment qui vous fournira un diagnostic thermique GRATUIT. Le Pays de Valençay en Berry réalisera pour vous toutes vos démarches administratives de A à Z : dépôt des dossiers, instruction, suivi des aides disponibles...

QUELLES ÉTAPES ?
1/ PRISE DE CONTACT AVEC LE PAYS
2/ ÉTUDE DE LA DEMANDE
3/ VISITE DU LOGEMENT
4/ MONTAGE DU DOSSIER
5/ SUIVI DU DOSSIER

... LA GARANTIE D'UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Vous voulez en savoir plus, contactez le Pays au 02 54 00 32 35. Le service réalise également des permanences dans certaines mairies pour plus de simplicité dans vos dossiers. Renseignez-vous.

FOCUS : Sur la commune de Palluau-sur-Indre, 6 propriétaires ont d'ores et déjà été aidés pour un total 66 752 € de subventions (54% d'aides en moyenne). Pourquoi pas vous ?
En 2021 et 2022, 924 596,14 € ont été octroyés aux habitants du Pays de Valençay en Berry.



CONTACT :

02 54 00 32 35

opah@paysvalencayenberry.com



conseils neutres et gratuits sur le logement

02.54.27.37.37
www.adil36.org

INFORMATIONS

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN ? ANTS, CAF, MSA, Assurance Maladie, Chèque Energie, Finances Publiques, Point justice, France Rénov', ...

France services Châtillonnais-en-Berry

8, Place John Stewart de Buchan (place du Marché) 36 700 Châtillon-sur-Indre

02.54.38.29.05 chatillonnais-en-berry@france-services.gouv.fr

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h

France services de Buzançais

9, avenue de la République (face à la mairie) 36 500 Buzançais

02.54.84.02.61 buzancais@france-services.gouv.fr

Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Exclusivement sur RDV au : **02.54.84.05.24**

M.S.A Berry-Touraine

19, avenue de Vendôme

CS 72301 41 023 BLOIS Cédex

02.54.44.87.87 mail : www.msa-berry-touraine.fr

Points d'accueil pour conseil personnalisé :

Châteauroux : 35, rue de Mousseau

Mardi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h sur RDV, jeudi 9h à 12h30 - 13h à 17h

CRAM

Buzançais le 2^{ème} lundi du mois 9h-12h et 13h30-16h **02.54.84.05.24**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence en mairie de Châtillon sur RDV (Agnès VINCENT) au **06.70.00.47.79**



ETAT CIVIL

Bienvenue aux **9 nouveaux nés** : la Commune octroie une prime de 50 € (merci de déposer votre RIB en mairie) à chacune de ces familles et plante un arbre fruitier au verger conservatoire.

1 mariage a été célébré : Félicitations aux mariés !

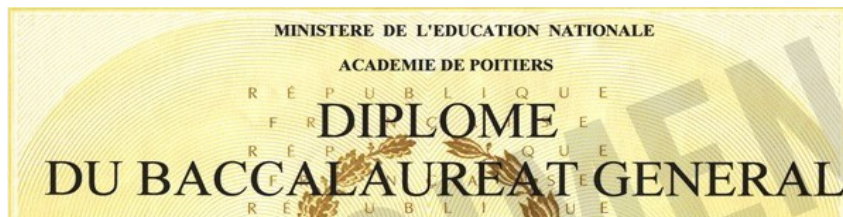
9 décès ont marqué l'année: une pensée pour leurs proches.



LES DIPLOMÉS



La Commune octroie 50 € pour la mention Très Bien et 20 € pour la mention Bien. N'hésitez pas à contacter la Commune pour en faire la demande.



La Commune octroie 100 € pour la mention Très Bien et 80 € pour la mention Bien. N'hésitez pas à contacter la Commune pour en faire la demande.



1ère catégorie :

2ème prix : **BERNIER Jacques** 27, rue de la Gare

3ème prix : **LESTER Véronica** 8, rue de la Croix Berton
JACQUELIN Aurore 4, La Vix (prix spécial - 35 ans)

4ème catégorie :

2ème prix : **BLANCHETON Alain** 1, route du Tranger-La Motte

Pour participer au concours :

Inscription en mairie. Se munir d'un RIB.

Les personnes retenues recevront, à l'improviste, la visite du jury départemental, **fin juin ou courant juillet**.

Les heureux gagnants bénéficieront de prix allant de **20 à 70 €**.

Alors, tous à vos plantations !



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

Lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h

Durant les **vacances scolaires**,
ouvert tous les matins du **lundi au vendredi de 9h à 12h**

Besoin d'un **timbre**



Envoyer un **recommandé**



Envoyer ou recevoir un **colis**



Retirer de l'**argent**



Besoin d'un **forfait mobile** pas cher ? Ou d'une **box** ?

compatible 3G (Gratuit)	compatible 3G (+5€/mois)	compatible 3G (+5€/mois)	
300Go	200Go	130Go	100Mo
<ul style="list-style-type: none">☑ dont 35Go utilisables en Europe et DOM/COM + 5Go supplémentaires depuis le Maghreb☑ Appels illimités France et DOM/COM et vers plus de 50 destinations☑ SMS/MMS illimités	<ul style="list-style-type: none">☑ dont 30Go utilisables en Europe et DOM/COM☑ Appels illimités France et DOM/COM☑ SMS/MMS illimités	<ul style="list-style-type: none">☑ dont 25Go utilisables en Europe et DOM/COM☑ Appels illimités France et DOM/COM☑ SMS/MMS illimités	<ul style="list-style-type: none">☑ dont 100Mo utilisables en Europe et DOM/COM☑ Appels illimités France et DOM/COM☑ SMS/MMS illimités
19 €99 /mois Sans engagement	14 €99 /mois Sans engagement	10 €99 /mois Sans engagement	4 €99 /mois Sans engagement
Prix client Box SFR : 18€99/mois	Prix client Box SFR : 13€99/mois	Prix client Box SFR : 9€99/mois	Prix client Box SFR : 0€00/mois



JEGO Victorien

Nettoyage et entretien de sépultures
06.07.78.92.28
vjego1429@gmail.com

LA BOUTIQUE DU MENUISIER

SOUVERAIN Patrick & Fils
Menuiserie, ébénisterie,
02.54.37.10.94 06.85.61.87.65

MB Ebénisterie

Cuisines sur mesure, meubles salle de
bain, dressing, meubles anciens,...
06.71.64.72.60
mauduitbenoit@orange.fr

PINCON Johnny

Electricité générale : installation,
rénovation, dépannage
06.21.24.53.99
johnypincon.elec@gmail.com

PIQUE Fernand

Terrassement & maçonnerie, assainisse-
ment,
piscines, viabilisation, espaces verts,
06.25.34.12.51
fernand.pique@gmail.com

SARL BAZIER MARTINAT

Charpente, couverture, zinguerie
06.72.47.96.47
bazier.martinat@gmail.com

SARL PETIT Jérôme

Chauffage, plomberie, électricité,
électro-ménager,...
02.54.38.47.06

SARL VILLERET Bernard

Peinture, vitrerie, revêtement sols,
papiers peints, décoration
02.54.38.47.48 06.07.98.18.95

VILLERET Lilian

Electricité, plomberie, chauffagiste,
multi-services
06.63.10.10.94

CÉLÉRIER Olivier

Petits travaux, espaces verts
06.15.85.34.98

EARL WEAVER

Vente de viande limousine
06.46.08.84.91

EQUI-LIBRE 36

Gardiennage d'animaux à domicile,
pension équine
06.61.37.49.67
lassellelaetitia@gmail.com

LA COMPAGNIE DE LILIE

Pension canine et féline, éducation,
comportementalisme canin
07.48.77.59.16
lacompagniedelilie@gmail.com

LE COMMERCE DE NANIE

Epicerie, primeurs, fleurs, cadeaux
02.54.38.46.14

LE PEIGNE DE MAGALI

Coiffure
02.54.38.45.16

LE SAINT-LAURENT

Bar, tabac, presse, articles de pêche, FDJ
02.54.38.44.03

OPTIQUE du RANQUET

Opticien
Nouveau : service à domicile
02.54.84.26.91

PASSION CANINE

Educatrice canin à domicile
06.72.62.82.48

PHILIPPON Odélie

Prestataire de services, traiteur
06.64.89.88.57
odeliephilippon@yahoo.fr

VACHER Bruno

Petits travaux, espaces verts
06.10.46.56.60

ORDURES MÉNAGÈRES

Cette compétence relève de la **Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry**.

Contact : 02.54.39.01.16. dechetsmenagers@chatillonnais-en-berry.fr
1, rue Maurice Davailon 36700 Châtillon-sur-Indre

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE JAUNE

Mercredi 15 janvier 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h en mairie.

Apportez vos cartes de déchetterie afin de les tamponner.

Composteurs : les demander à la Communauté de Communes.



DÉCHETTERIE Le Pourteau 36 700 Le Tranger

Basse saison (du 01/10 au 30/03) :

Lundi, mercredi : 13h00 - 17h30

Samedi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Haute saison : (du 01/04 au 30/09) :

Lundi, mercredi : 13h00 - 17h30

Samedi : 8h00 - 17h00

COMPOSTEUR

Prix : 25 €

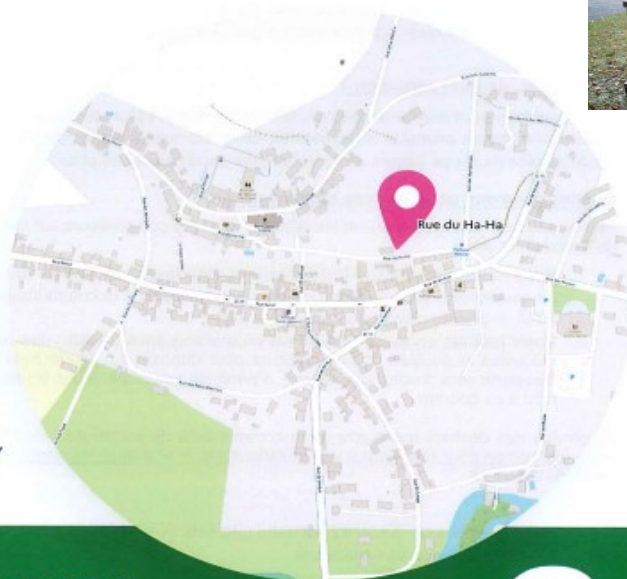


Trions +, Trions mieux !
Sortons les biodéchets de nos poubelles !



Renseignement
au 02 54 39 01 16
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

à Palluau-sur-Indre



Où trouver
un compost partagé ?

QUOI METTRE DANS LE COMPOST ?



Le compostage est une manière simple et écologique de réduire nos déchets tout en nourrissant nos sols. Découvrez tous nos conseils et petites astuces !



ON PEUT :

épluchures et restes de fruits et légumes, reste de repas, marc de café et filtres, sachets de thé biodégradables, coquille d'oeuf broyées



ON ÉVITE :

viandes et poissons crus ou cuits, os et arrêtes, matières grasses (huiles, beurre...), fruits de mer, produits laitiers, litières d'animaux



CONSEILS :

coupez les gros morceaux en petits morceaux pour accélérer le processus de décomposition.



Le compostage crée un engrais naturel riche en nutriments pour vos plantes. En adoptant de bonnes pratiques, vous contribuez à préserver l'environnement !



Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
Service déchets ménagers: 02 54 39 01 16

SENIORS

MALADIE D'ALZHEIMER OU TROUBLES APPARENTÉS

PELLEVOISIN

- Accueil de Jour : structure de 6 places.
- Horaires : ouvert 5 jours/semaine de 10h à 16h30 du lundi au vendredi avec possibilité d'accueil en demi-journée avec repas.
- Tarifs : 34 € la journée, repas compris
29 € la 1/2 journée avec repas
- Activités de stimulations corporelles et cognitives, sensorielles, ateliers d'interactions et d'habiletés sociales (cuisine, jardinage,...).
- Contacts : EHPAD Béthanie **02.54.39.01.07**
bethanie3@wanadoo.fr www.ehpad-bethanie.fr

CHATEAUROUX

- Accueil de Jour : structure de 10 places.
- Horaires : ouvert 5 jours/semaine de 10h à 16h30 du lundi au vendredi avec possibilité d'accueil en demi-journée.
- Tarifs : 35 € la journée, repas compris
30 € la 1/2 journée avec repas
- Ateliers thérapeutiques, aide à la préparation du repas, dressage de la table, activités diverses).
- Contacts : Centre Départemental Gériatrique de l'Indre **06.42.55.60.11**
accueildejour@cdgi36.fr
www.cdgi36.fr

..... plateformederepit@cdgi36.fr

EHPAD Béthanie	Espace La Madeleine	EHPAD La Cubissole
1A rue des Combattants en Afrique du Nord	1 chemin du lavoir	Rue Blaise Pascal
36180 PELLEVOISIN	36000 CHATEAUROUX	36300 LE BLANC

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Un café, des proches : des ateliers sont organisés en faveur des aidants à Pellevoisin les mardis de 15h à 17h avec des assistantes sociales, neuropsychologues diététiciennes, ergothérapeutes, médecins, ...

Renseignements et inscriptions : **06.74.26.11.36**

plateformederepit@cdgi36.fr

SERVICES à LA PERSONNE

- ADMR

Buzançais : **02.54.38.07.83** accueilbn@fede36.admr.org

- ASMAD

Buzançais : **02.54.84.23.76** asmad@asmad.fr

- FAMILLES RURALES

Buzançais : **06.31.62.05.07** fd.indre@famillesrurales.org

- PRÉSENCE VERTE

Châteauroux : **02.54.29.45.42**

PORTAGE DE REPAS à DOMICILE

La commune propose un service de portage de repas à domicile comprenant un potage, une entrée, un plat principal (viande ou poisson et légumes), un laitage et un dessert.

Un menu végétarien est servi une fois / semaine.

Une partie des produits est issue des circuits courts ou de l'agriculture biologique.

Téléphoner à la mairie au 02.54.38.45.55.

7,90 € pour les Palludéens **9,20 €** pour les habitants hors commune.

Un guichet unique
pour mieux vous
informer et
vous orienter

3 façons de vous informer

CLIC

①

L'ACCUEIL À CHÂTEAURoux

Situé au Centre Colbert, dans le centre-ville de Châteauroux, à proximité de nombreuses places de stationnement et desservi par les transports urbains, l'accueil du CLIC est facilement accessible.

Horaires (avec ou sans rendez-vous)

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

②

LA PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, une permanence téléphonique est assurée.

Téléphone : **02 54 08 37 20**

Vous pouvez également poser vos questions :
- par mail : clic36@indre.fr

③

LE SITE INTERNET DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

www.indre.fr et plus particulièrement le portail d'informations **Senior 36** accessible depuis ce site par la rubrique Solidarité/Seniors, permettent d'accéder à de nombreuses informations pour les seniors :

- > l'actualité dans le domaine de la gérontologie sur le département,
- > les services accessibles dans le département,
- > les aides et prestations sociales,
- > les structures d'accueil et services à domicile les plus proches de chez vous avec le détail des prestations et des tarifs.

Coordination (CLIC) est un guichet d'accueil, d'information et de coordination destiné aux retraités, aux personnes âgées et à leur entourage, mais aussi aux professionnels de la gérontologie et aux intervenants en matière de maintien à domicile.

Le CLIC se tient à votre disposition pour vous renseigner ou vous orienter, le cas échéant, vers le bon interlocuteur et les réseaux de proximité près de chez vous.

Le CLIC informe sur toutes les questions relatives à la vie quotidienne des seniors, et notamment l'aide à domicile, la recherche d'une maison de retraite ou d'une structure d'accueil.

REGLEMENTATION

DÉSHERBAGE

Depuis 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits désherbants chimiques.

Les usagers sont donc invités à désherber devant leur propriété.

Cet objectif ne fait pas l'unanimité car nombre de citoyens ne supporte pas la vue d'un pissenlit ou d'une graminée poussant le long des trottoirs ou dans les allées du cimetière, préférant goudron, béton et béton désactivé.

Ces herbes sont plus écologiques que les verres, les déjections canines et autres débris déversés un peu partout sur la commune.



TROTTOIRS

Tout riverain, commerçant, propriétaire ou locataire, **est tenu d'entretenir (balayage, désherbage, démoussage)**, depuis le mur jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de son immeuble y compris par temps de neige.

Par temps de gel, il est formellement interdit de laver les trottoirs ou d'y répandre de l'eau, de manière à assurer la sécurité des trottoirs et de leurs abords.

Il assure également le désherbage du trottoir situé sur toute la longueur de la façade de sa propriété.

Il est aussi **responsable du bon écoulement de ses eaux pluviales** et doit s'assurer que ses chéneaux soient correctement nettoyés pour en faciliter l'écoulement.

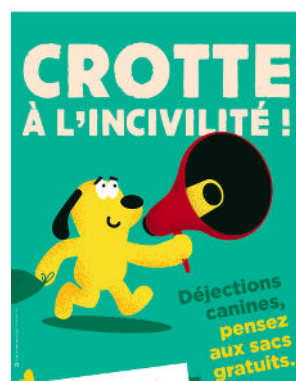
J'ENTRETIENS
MON TROTTOIR
TOUTE L'ANNÉE



HYGIÈNE CANINE

Pour des raisons évidentes d'hygiène, et pour le confort de tous, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections émises par leur animal sur le domaine public.

A cet effet, la commune a installé des distributeurs de sachets dans 5 lieux de la commune : Champ de Foire, Place Frontenac, rue de La Poste, Camping, guinguette.



ANIMAUX ERRANTS

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils sont responsables du dommage que l'animal a causé.

De plus, tout animal trouvé errant qu'il soit identifié ou non peut être conduit en fourrière, les frais de garde étant à la charge du propriétaire.

SPA : 02.54.34.74.27

CHIENS DANGEREUX

Les détenteurs de chien type **American Staffordshire terrier, Mastiff, Rottweiler**, sont dans l'obligation de posséder un permis de détention et déclarer leurs chiens en mairie.

Ils doivent être tenus en laisse et porter une muselière.



BRUITS DE VOISINAGE

Par définition, les bruits de voisinage sont :

- **les bruits domestiques** (animaux, chaîne hi-fi, appareils électroménagers, climatiseurs, fête familiale, jardinage, bricolage, ...)
- **les bruits liés à activités** (manifestations culturelles, sports et loisirs de plein air, discothèques, salle des fêtes, activités artisanales, activités agricoles, ...)
- **les bruits de chantier**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques doivent respecter les jours et horaires suivants :

- **jours ouvrables** : 8h30-12h00 et 14h30-19h30;
- **samedis** : 9h00-12h00 et 15h00-19h00;
- **dimanches et jours fériés** : 10h00-12h00.

STATIONNEMENT

Il est **interdit** de se garer :

- devant les bornes à incendie
- rue Basse, sur les bandes jaunes
- devant tous les bâtiments publics
- **devant l'école** : la Place du Champ de Foire est ouverte à cet effet
- sur les trottoirs



ZONE 30 km/h

Concerne la Rue de Verdun sur toute sa longueur
Pour protéger l'école et nos enfants



ZONE DE RENCONTRE

Concerne la Rue Basse

Voie où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même s'il y a des trottoirs.



BRÛLAGES

Le brûlage à l'air libre des résidus de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille de haie et arbustes, résidus de débroussaillage, épluchures de fruits et légumes) ou de toute autre matière est strictement interdit.

Ils doivent être **IMPERATIVEMENT déposés en déchetterie** ou servir de compost sous peine d'amende allant jusqu'à 450 €.





ZONE DE DISTRIBUTION : PALLUAU SUR INDRE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité pour le paramètre "métabolite R471811 du Chlorothalonil". Cette molécule, ajoutée au contrôle sanitaire à partir de septembre 2023, est un métabolite pertinent soumis à la limite de qualité de 0,1 microgramme/L. Considérant les incertitudes scientifiques et l'attente de données avérées sur les éventuels dangers et risques, l'eau délivrée est potable malgré la présence de cette molécule au-delà de la limite de qualité applicable actuellement. L'eau distribuée est de bonne qualité en ce qui concerne les autres paramètres.	C
	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ROSIERE P2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (PALLUAU-SUR-INDRE), soit 798 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PALLUAU SUR INDRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PALLUAU SUR INDRE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	Indicateur global de qualité
BACTÉRIOLOGIE	A
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Bonne qualité Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 44,7 mg/L Valeur maxi : 49 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Dépassements réguliers de la limite réglementaire Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 0 % Nombre de substances recherchées : 178 Valeur maxi : 0,716 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 36,1 °f Valeur maxi : 36,5 °f
CHLOROTHALONIL R471811	Dépassements réguliers de la limite de qualité de 0,1 microgramme/L
Métabolite du chlorothalonil (pesticide de la famille des fongicides) surveillé depuis septembre 2023. Molécule soumise à la limite de qualité de 0,1 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,53 microgramme/L Valeur maxi : 0,716 microgramme/L

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
FLUOR 	Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

SERVICE DES EAUX



- <u>abonnement</u>	* maison	82,50 € / an	
	* jardin	60,90 € / an	
- <u>prix du mètre cube</u>			
	* particulier :	1,48 € / m³	
	* usage professionnel non domestique :	1,10 € / m³	
- <u>construction ou modification d'un branchement d'eau</u>			
	* prix forfaitaire jusqu'à 10 mètres linéaires	800,00 €	
	* le mètre linéaire au-delà de 10 m linéaires	42,00 €	
- <u>réparation de fuites d'eau sur branchement occasionnées par l'abonné</u>			
	* prix forfaitaire (déplacement)	75,00 €	
	* heure de main d'œuvre s'ajoutant au forfait	42,00 €	
- <u>déplacement de compteur d'eau anti-gel</u>			
	* prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations	126,00 €	
	* le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires	40,00 €	
- <u>déplacement d'un compteur d'eau avec pose d'un boîtier et d'un compteur anti-gel</u>			
	* prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations	250,00 €	
	* le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires	40,00 €	
- <u>remplacement d'un boîtier anti-gel détérioré par l'abonné</u>		170,00 €	
- <u>remplacement d'un compteur d'eau détérioré par l'abonné</u>		190,00 €	
- <u>étalonnage d'un compteur d'eau sur banc agréé SIM</u>		85,00 €	
- <u>fermeture d'un branchement d'eau</u>		45,00 €	
- <u>réouverture d'un branchement d'eau</u>		45,00 €	
- <u>contrôle des installations en cas d'utilisation d'une ressource en eau privée</u>			120,00 €
- <u>réouverture d'un branchement d'eau après résiliation</u>			241,50 €



Fermeture : Eau coupée à la bouche à clé, sans que le compteur soit touché.
Facturé **45 €** à la fermeture et **45 €** à l'ouverture, abonnement dû.

Résiliation : compteur enlevé (maison sans eau).
Plus d'abonnement. Réouverture facturée **241,50 €**.

Attention

Les nouveaux habitants et les personnes quittant la Commune doivent passer en mairie pour réaliser un relevé de compteur.

Tous les changements d'adresse doivent être **impérativement et rapidement** connus pour une gestion efficace des factures.

En effet, **chaque abonné reste responsable** de toutes ses obligations jusqu'à la **relève du compteur par l'agent municipal** chargé du service.

Les Usagers ont l'**obligation de maintenir leurs compteurs propres et de les protéger l'hiver**, mais aussi de **les laisser accessibles** lors des relèves 2 fois / an (la première : mai / juin et la deuxième octobre / novembre).

TARIFS

SERVICE ASSAINISSEMENT

- taxe assainissement **1,52 € le m³**
- abonnement **47 €**
- surtaxe **1,50 € le m³**
(pour les maisons non raccordées ou incorrectement raccordées au réseau d'eaux usées)
- branchement prix forfaitaire **730 €**
- désobstruction d'un siphon prix forfaitaire **210 €**

PHOTOCOPIES, FAX

La gratuité est maintenue pour les associations, celles-ci fournissant le papier.

Format	A4		A3	
	Recto	Recto verso	Recto	Recto verso
Noir	0,20 €	0,30 €	0,35 €	0,50 €
Couleur	0,70 €	1,05 €	1,05 €	1,55 €
Fax	0,20 €			



LOCATIONS CENTRE SOCIO CULTUREL

Associations et particuliers	Palluau-sur-Indre	Hors Commune
SALLE - CUISINES (vaisselle ordinaire) 2^{ème} jour la veille	300 € 90 € 45 €	600 € 100 € 50 €
LOTO / CONCOURS de BELOTE CUISINES CUISINES et FRITEUSE	120 € 40 € 50 €	275 € 55 € 70 €
VIN d'HONNEUR (vaisselle ordinaire) CUISINES	120 € 40 €	275 € 60 €
THE DANSANT (vaisselle ordinaire) CUISINES	240 € 40 €	440 € 60 €
EXPOSITION COMMERCIALE (vaisselle ordinaire) CUISINES	1.200 € la semaine (du lundi au vendredi) 40 €	2.500 € la semaine (du lundi au vendredi) 100 €
SALON (vaisselle ordinaire) CUISINES	220 € 40 €	440 € 60 €
CUISINES seules	100 €	100 €
VIDEO PROJECTEUR caution	55 € 1.000 €	55 € 1.000 €
LOCATION VAISSELLE DECOREE VAISSELLE MANQUANTE ou CASSEE (lors de l'état des lieux de sortie)	0,20 € l'unité 2,00 € l'unité	0,20€ l'unité 2,00 € l'unité
TABLES RONDES (8 personnes)	10 € la table	10 € la table
TABLE CASSEE	150 €	150 €
Remise en état des locaux par le personnel communal	50 € / heure	50 € / heure
CAUTION	600 €	600 €
CAUTION ménage	500 €	500 €
Supplément chauffage et électricité du 1er novembre au 30 avril	40 € pour 1 journée 80 € pour 2 jours et +	40 € pour 1 journée 80 € pour 2 jours et +

CIMETIÈRE, COLUMBARIUM

Concession	cinquantenaire	trentenaire	15 ans	perpétuelle
Emplacement simple (1,20x2,50) soit 3 m ²	430 €	330 €	240 €	-----
Emplacement double (2x2,50) soit 5 m ²	700 €	550 €	400 €	-----
Location du caveau provisoire	-----	-----	-----	1 € / jour
Dans le cadre de la régularisation des sépultures en terrain commun ou de la régularisation de la surface occupée	140 € / m²	110 € / m²	80 € / m²	-----
Régularisation de la surface complémentaire occupée dans le cadre de la reprise des sépultures en terrain commun (seulement en cas d'existence d'1 acte de concession pour l'autre partie de la concession)				170 € / m²

Case (dans le columbarium : collectif). Hors sol. Peut contenir plusieurs urnes.		
Prix forfaitaire pour une urne	50 ans	510 €
Prix forfaitaire pour une urne	30 ans	310 €
Prix forfaitaire pour une urne	15 ans	210 €
Porte de fermeture des cases (par concession)		90 €
Droit d'occupation par urne cinéraire supplémentaire		60 €
Cavurne (lieu de recueillement privé). Dans le sol. Version cinéraire du caveau. Petit caveau individuel, refermé par une dalle béton.		
Prix forfaitaire pour une urne	50 ans	710 €
Prix forfaitaire pour une urne	30 ans	510 €
Prix forfaitaire pour une urne	15 ans	310 €
Droit d'occupation par urne cinéraire supplémentaire		60 €

Les nouvelles grilles du cimetière (haut et bas) permettent de programmer des horaires d'ouverture différents en été et en hiver.

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, la Mairie s'est engagée dans un programme de réhabilitation car le cimetière est un lieu bien vivant et en constante évolution.

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon est terminée : les concessions seront reprises par la Commune dans les mois à venir.

La procédure de reprise des concessions en terrain commun (concession non achetée) est toujours en cours. Pour rappel, la Commune n'est pas dans l'obligation de prévenir les familles. La Commune doit reprendre ces concessions dans les 5 ans de la dernière inhumation.

Pour information, il y en a plus de 200 dans notre cimetière.

Au-delà de l'aspect financier qu'engendrent ces reprises, c'est une démarche morale délicate pour la Commune.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Le rôle des familles : toute sépulture passe par la rédaction préalable d'un titre de concession signé entre la Commune et le concessionnaire.

Ce contrat donne aux concessionnaires et à leurs héritiers un certain nombre de droits d'usage mais ils ont aussi des obligations liées à l'entretien de leurs tombes.

Cet entretien se doit d'être régulier (retrait de fleurs fanées, des feuilles mortes, des souillures dues au vent et à la pluie).

RETROSPECTIVE

Les cérémonies des **8 mai**, **14 juillet**, et **11 Novembre** avec la participation des pompiers et de la Fanfare de Saint-Genou.



Le feu d'artifice et le bal du **21 juillet** à la Plage de Rosières.



Le repas concocté par **Odélie Philippon** s'est déroulé le dimanche **06 octobre** avec 46 personnes pour partager ce moment agréable au Centre Socio Culturel.



Animé par **Samuel HIDIER**.

Les conseillers municipaux se sont mobilisés pour distribuer les 124 colis en fin d'année aux personnes qui n'avaient pas choisi le repas.

Une visite fortement appréciée en cette période où bon nombre de personnes âgées se retrouvent isolées.



Le Marché de Noël du **08 décembre** a réuni artisans et commerces de bouche avec une apparition du Père Noël et sa hotte remplie de papillotes pour le plaisir des petits et des grands.



ECOLE

Contact : **02.54.38.24.79**

INSCRIPTIONS

S'adresser à

- Palluau pour TPS, PS, MS, GS, CP, CE1 : **02.54.38.45.55**
- Villegouin pour CE 2, CM1 et CM2 : **02.54.38.47.50**

Se munir du carnet de santé, du Livret de Famille et du certificat de radiation en cas de changement d'établissement.

HORAIRES

LUNDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
MARDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
JEUDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
VENDREDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Pour Palluau, la garderie périscolaire est gérée par la Commune.

Elle est **gratuite** et se déroule **tous les matins avant** la classe (7h30 - 8h35) et **tous les soirs après** la classe (16h25 - 18h30) : merci de respecter ces horaires !

Les inscriptions se font en mairie ou peuvent être retirées auprès de l'ATSEM.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Une «navette» du Conseil Régional assure le transport des enfants entre les deux écoles dans le cadre du R.P.I. Palluau-Villegouin.

Les frais de dossier s'élèvent à 25 €.

Les inscriptions peuvent se faire soit par internet, soit par courrier.

Pour assurer la sécurité, **les enfants doivent respecter le règlement** de la Région, et surtout rester assis et attaché pendant le transport.

Renseignements : **02.54.38.45.55**

Inscriptions : www.remi-centrevaldeloire.fr



UNE ÉCOLE N'EST PAS UN DRIVE

Une voiture qui stationne sur le trottoir, juste à côté de l'école, porte ouverte pour déposer son enfant, arrêtée sur le passage piéton ou stationnée en double file : ce n'est plus possible !

En effet, « **une école n'est pas un drive !** », le message est clair : les comportements de stationnement anarchiques mettent en danger les enfants et usagers aux abords de l'école chaque matin.

Parents, grands-parents, qui déposent les enfants les matins, cette sensibilisation nous concerne tous.

Partir un peu plus tôt et se garer correctement sur le Champ de Foire, aller à l'école à pied, les solutions existent.

Merci de respecter ces mesures importantes pour la sécurité de nos enfants dans le contexte actuel.

La gendarmerie est susceptible d'organiser des contrôles fortuits.



CANTINE

Nathalie, Angélique et Marie confectionnent les repas pour les élèves du RPI à Pal-luau et à Villegouin.

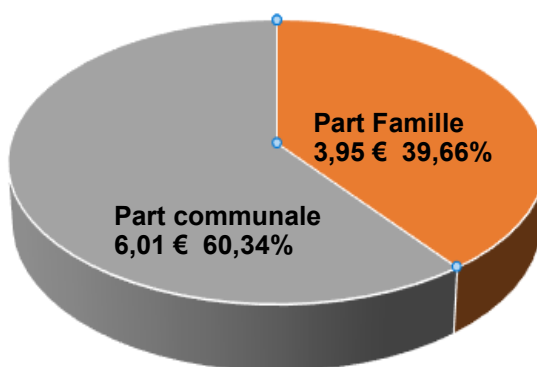
Un repas végétarien est servi 1 fois/semaine et certains produits sont issus des circuits courts ou de l'agriculture biologique.

Nous rappelons que pour le bon déroulement des repas, une attitude convenable est exigée.

Le prix de revient d'un repas s'élève à **9,96 €**.

Les familles, à compter du 1er janvier 2025, payent **3,95 €**.

La Commune prend en charge la différence, soit **6,01 €**.



A la rentrée scolaire, un règlement intérieur a été mis en place et remis à chaque enfant mangeant à la cantine.

Différentes affiches « **consignes** » (« je ne me balance pas sur ma chaise », « je lève le doigt si je veux parler », « même les super héros mangent des légumes » ...) ont été accrochées sur les murs de la cantine.



Une échelle de bruit est ajustée chaque jour.

Des bons points sont délivrés.



Après 9 années à la cantine scolaire, **Marie** a tiré sa révérence pour profiter de son repos bien mérité.

Elle est remplacée par **Valérie** à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

SPECTACLE DE NOËL à PALLUAU

Le spectacle du magicien Bruno MONJAL



La distribution des cadeaux par le Père Noël



Le goûter





L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI PALLUAU-VILLEGOUIN

Depuis 11 ans maintenant, l'APE organise de nombreuses manifestations pour récolter des fonds dans le but d'acheter du matériel dont les enseignantes ont besoin et pour aider à financer leurs projets.

Durant l'année scolaire 2023/2024, nous avons organisé une bourse aux vêtements en octobre à Palluau, une vente de gâteaux St Michel en novembre, un goûter de Noël en décembre à Villegouin, le marché de Noël à Palluau et nous avons fait partir en juillet la remorque de papiers que nous récoltons sur tout le long de l'année. L'action du recyclage de papiers nous a permis de récolter un montant de 790€ pour 10,540 tonnes.

Le recyclage de papier est toujours actif tout au long de l'année et il est toujours possible de déposer vos papiers, vos vieux journaux, vos vieux livres dans nos deux mairies (Palluau et Villegouin).

Pour l'année scolaire 2024/2025, nous avons organisé une bourse aux vêtements en octobre à Palluau, une vente de gâteaux St Michel en novembre et pour la première fois un marché de Noël en décembre à Villegouin avec des nombreux artisans et producteurs.

Pour la suite de nos événements, tout sera diffusé sur notre page facebook ou sur nos nombreux flyers.

Grâce à toutes ces actions nous avons pu participer aux sorties de fin d'année (Session multisport à Châteauroux pour les maternelles et Session accrobranche à St Maur pour les primaires et élémentaires). Nous avons offert à chaque enfant en fin d'année une carte cadeau d'une valeur de 20€ à Cultura et une calculatrice pour les élèves de CM2 rentrant au collège.

Composition de l'APE :

Présidente : Mme Piotrowski Noémie
Vice - présidente : Mme Thibault Jessica
Trésorière : Mme Etienne Laetitia
Secrétaire : Mme Mahu Anne
Vice - secrétaire : Mme Kulich Laetitia

Nous contacter :

Mme Piotrowski Noémie : 07 70 16 37 56
Mme Thibault Jessica : 06 59 22 20 99
Mme Etienne Laetitia : 06 77 56 44 27

ape.palluau.villegouin@gmail.com

Facebook : APE du RPI Palluau-Villegouin

Remerciements :

Un grand merci,

Aux Mairies de Villegouin et Palluau-sur-Indre pour les subventions annuelles et leurs coopérations tout le long de l'année.

A Audrey et Noémie de la garderie de Villegouin qui ont confectionné avec les enfants des décorations de Noël et des tablettes de chocolats à vendre au marché de Noël.

Aux maîtresses pour leur participation aux événements.

Aux commerces qui nous aident chaque année dans la diffusion de nos flyers et nous soutiennent grâce à leurs dons de lots.

Aux personnes extérieures à l'association qui nous prêtent du matériel pour le bon fonctionnement de nos événements.

A nos chers parents, grands-parents, arrière grands-parents, amis, et famille qui nous soutiennent et qui s'investissent en participant grâce à vos dons lors de nos manifestations.

A nos bénévoles et membres du bureau, et surtout à nos enfants qui nous poussent à nous démener pour trouver de nouvelles idées chaque année pour pouvoir réaliser les projets envisagés par les maîtresses.

Et pour le mot de la fin, je tenais à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

La présidente de l'APE. Mme Piotrowski Noémie



Marché de Noël 2023



Départ du papier 2023



Remise des calculatrices et des cartes cadeaux 2023



Producteur d'huîtres présent lors du marché de Noël 2024

Tous les membres de Familles rurales vous souhaitent une bonne et heureuse année pour 2025.

La bibliothèque est ouverte : les 1er et 3ème mercredi du mois le 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois de 10h à 12 h.

Voici les prochaines manifestations :

- concours de belote les mardis :
 - **11 mars** à la salle des Fêtes de Clion,
 - **13 mai** à la salle des Fêtes de Clion,
 - **09 septembre** au Centre Socio Culturel de Palluau,
 - **11 novembre** au Centre Socio Culturel de Palluau,
- Repas le 27 septembre



Le Président,
Serge PIVRON

Club Joie de Vivre

Reprise des activités (repas, belote, ...) à la cantine scolaire tous les mercredis.

La Présidente, Louissette TREMEAU



A.C.P.G. U.N.C.A.F.N.
PALLUAU-sur-INDRE



Nous nous sommes réunis le 11 novembre pour un dépôt de gerbe au Monument aux Morts accompagné de la musique de Saint-Genou et des sapeurs pompiers.

Un repas nous attendait au Centre Socio Culturel avec 33 convives.

Au cours de l'année, deux camarades nous ont quitté.

L'Amicale vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Le Président
Jean-Noël VACHER



L'Association d'éducation populaire (AEP) Saint-Sulpice de Palluau-sur-Indre



Ouverte à toutes et à tous, l'AEP développe différentes activités éducatives pour les enfants et adolescent.e.s autour de Palluau ! L'association fait partie du réseau national de l'ACE (Action Catholique des Enfants), qui a pour objectif d'encourager l'autonomie et la créativité de l'enfant !

Au cours de cette année 2024, nous avons eu l'occasion d'organiser différentes manifestations :

- **Repas de mardi gras** le 13 février : une quarantaine de personnes se sont retrouvées cette année
 - **Après-midi Fripounet (ACE)** pour les enfants à chaque période de vacances scolaires et des **soirées discussion-débat** autour de pizza avec les adolescent.e.s et jeunes adultes : une vingtaine de personnes se sont réunies !
 - **Pèlerinage à Lourdes** dans le cadre des 50 ans du Camp du 22 au 26 avril : 30 fripounets ont participé au pèlerinage diocésain des jeunes de Bourges
 - **Séances théâtrales**, 13-14 avril : 219 entrées vendues pour les deux séances de 3 pièces présentées par les bénévoles
 - **Répétitions de la chorale**
 - **Camp Fripounet** du 6 au 9 août : 75 personnes se sont retrouvées à Pellevoisin pour le 50e Camp autour du thème « C'est la fête » !
 - **Veillée fripounet** le 31 août : une cinquantaine de fripounet était réunie pour une soirée de jeux et de chants
 - **Ciné-débat dans le cadre du Festival AlimenTerre** le 16 novembre : projection du film *Bienveillance paysanne* d'Olivier Dickinson regroupant une vingtaine de personnes
- + **Location de la salle Mlle Ginette Bourgeault** (13 rue des Prunus, Palluau-sur-Indre)



Renseignements : abrunet.buzancais@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100090234310414>

Instagram : <https://www.instagram.com/campfripounet/>

Youtube : <https://www.youtube.com/@campfripounetpellevoisin98>

Tik Tok : <https://www.tiktok.com/@campfripounet?t=8q8N1PhjFb6&r=1>

Site AEP Saint-Sulpice de Palluau-sur-Indre:

<https://sites.google.com/view/campfripounetpellevoisin/aep-saint-sulpice?authuser=0>

Site salle Mlle Ginette Bourgeault : <https://sites.google.com/view/salle-mlle-ginette-bourgeault/accueil>



Bonne Année 2025

Le comité des fêtes de Palluau sur Indre vous souhaite une belle année 2025 à vous et vos proches.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont été présentes lors de nos manifestations 2024 ainsi qu'à la guinguette, malgré une météo peu clémente.

En raison des travaux du centre socio culturel, nos manifestations 2025 seront principalement organisées en plein air pendant la saison estivale. Cependant nous vous proposons quand même un concours de belote le dimanche 16 février à la salle Melle Ginette Bourgeault - 13 rue des prunus à Palluau sur Indre.

Nous serons très heureux de vous accueillir lors de nos prochaines manifestations.



Association pour la protection et la promotion du site de Palluau

Pour Prosipal, l'année 2024 a été fertile en actions et événements divers.

Conférence

Fin janvier, tout d'abord, Jean-François Mémin, adjoint à la culture de Châteauroux, a retrouvé la salle Ginette Bourgeault pour une conférence sur la création de « La Marseillaise ».



Salon du Livre



Notre traditionnel Salon du Livre, qui s'est déroulé le 26 mai, a connu une belle fréquentation.

Les invités d'honneur étaient Brian Baker, fils de la célèbre Joséphine, Arnaud Teyssier, politologue spécialiste du Général de Gaulle, et Pascal

Maitre, reporter-photographe connu internationalement et originaire de Buzançais.

(Appel à candidatures : toutes les bonnes volontés seront chaleureusement accueillies pour aider sur le salon du livre.)

Journée des peintres

Le 15 juin, des peintres ont, pour la journée, planté leurs chevalets sur différents sites remarquables du bourg afin de les immortaliser sur leurs toiles. Leurs œuvres ont été exposées le soir même au point-tourisme de Palluau autour d'un pot de l'amitié qui a permis aux artistes de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques.



Expositions

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, deux expositions de peintures se sont installées pendant l'été dans les locaux de l'Office de Tourisme.

La première, en juillet, intitulée « Rythmes », présentait des œuvres d'Annie Lebaillif et de Christine Flammen (à gauche), et l'autre, en août, des toiles de Jean-Paul Chanteguet sous le titre de « Reconstitutions ».



Merci à tous les adhérents de l'association qui se sont relayés pendant cette période pour accueillir les visiteurs.



Prieuré Saint-Laurent

Comme nous l'avions mentionné l'an dernier, la poursuite du sauvetage de l'ancienne nef du Prieuré Saint-Laurent avance. L'architecte du patrimoine qui a accepté de prendre en charge la mission de diagnostic que l'association lui a confiée, doit déposer son rapport en tout début d'année.

La Direction des Affaires Culturelles de la Région Centre soutient et aide l'Association dans l'avancée de ce projet de sauvetage.

Le vendredi 26 avril 2024, des spécialistes des Monuments Historiques accompagnés par des élus du Département sont venus visiter, en compagnie de la Présidente de l'association, l'ancienne nef du prieuré, acquise en 2023.



De gauche à droite : M. FLEURET, Président du Conseil Départemental ; Mme MERIAUDEAU, Conseiller communautaire ; M. AVEROUS, Maire de Châteauroux ; M. CLEMENT, Architecte du Patrimoine ; M. SCHELLER, Architecte des Bâtiments de France ; M. BLANCHET, Conseiller communautaire, Maire de Buzançais ; M. NICAUD, Maire de Chatillon ; M. CHANTEGUET, Ancien Député de l'Indre, Ancien Maire du Blanc

La Présidente, Catherine Perreau-Sigogne

L'association Prosipal vous souhaite une excellente année **2025**

En raison des travaux prévus au Centre culturel durant le 1^{er} semestre 2025, le prochain Salon du Livre est programmé le dimanche 19 octobre 2025



Musiques & interprètes



Après une riche année musicale 2024 avec entre autres le festival Chants des Voûtes et en point d'orgue le grand bal Renaissance sur la place Frontenac, notre association prépare l'année 2025. Le thème du patrimoine mis en musique reste notre fer de lance, à Palluau même et dans les environs :

*La Guerre de cent ans
Les Fresques du prieuré Saint Laurent
Une Résidence de jeunes artistes
Des Chansonniers en val de Loire
Le Chant des Béatitudes
Des Airs de cour sous Louis XIII*

Créer de la convivialité, nourrir la curiosité des uns et des autres restent nos principales motivations.

Au plaisir de partager ces moments avec vous.

La présidente, Anne Delafosse



TENNIS CLUB DE PALLUAU SUR INDRE



De gauche à droite : Aldric, Alix, Liam, Ewan, Laura, Clément et Raphaël

Le Tennis Club de Palluau vous souhaite à toutes et à tous, une bonne santé et une heureuse année 2025.

Le petit mot du Président :

La fierté du club, pour cette année, c'est le renforcement de notre école de tennis qui comprend, à ce jour, sept enfants âgés de 4 à 7 ans (tous de Palluau).

Ces enfants sont d'un enthousiasme débordant et d'une excellente réactivité aux leçons données par notre initiateur bénévole (en toute modestie, le président).

Nous rappelons que ces cours sont gratuits. Seule l'inscription est obligatoire pour des raisons d'assurances du club. Son montant est de 20 € pour l'année sportive qui va du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Les cours ont lieu le mercredi matin à onze heures, à l'extérieur, en début d'automne ainsi qu'à partir du printemps et en salle, en hiver.

Les adultes peuvent également profiter, comme les enfants, de cours d'initiation gratuits et l'inscription est de 30 € pour l'année sportive du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Ces inscriptions donnent bien évidemment un accès libre au court de tennis extérieur.

Les licences de Fédération Française de Tennis sont offertes par le club et comprennent une assurance individuelle, tant matérielle qu'immatérielle.

*Le président du club,
Joël Kauffmann.*

Pour tous renseignements :

Téléphone : 06.50.12.29.19 E-mail : joel.kauffmann@orange.fr



L'association de Gymnastique Volontaire de PALLUAU compte une vingtaine de licenciés qui assistent régulièrement au cours, le lundi soir de 19h45 à 20h45 pour un cours de renforcement musculaire et le mercredi soir de 20h00 à 21h00 pour une heure de step ou de renforcement musculaire, au Centre Socio Culturel et Sportif. A partir de Janvier 2025 et durant la période des travaux, les cours seront dispensés à la Salle Mlle Ginette BOURGEAULT.

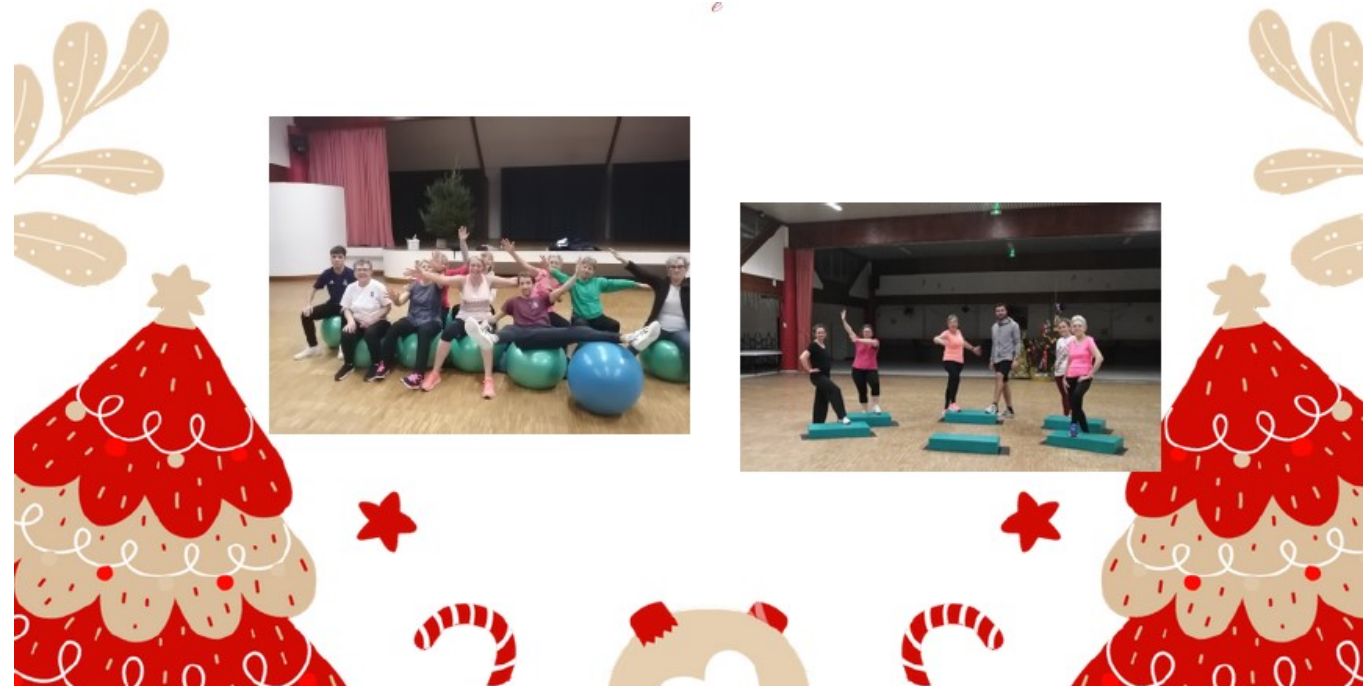
Les cours sont assurés par Benjamin et Valentin, éducateurs sportifs, salariés de l'A.D.E.S.L.I.

Les adhérentes maintiennent au quotidien leur condition physique dans une ambiance aussi détendue que chaleureuse, aux rythmes de musiques entraînantes propices aux efforts.

Le Club de Gymnastique de PALLUAU s'est aussi sa traditionnelle randonnée pédestre. Elle s'est déroulée le 13 octobre 2024, un succès grâce notamment à la mobilisation des bénévoles et l'aide financière de la Mairie et du Conseil Général. Rendez-vous est pris pour l'an prochain le dimanche 12 octobre 2025.

Les membres de l'association de Gymnastique Volontaire de PALLUAU et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

La Présidente, Emmanuelle SIGNORET



La Jeunesse Sportive de Palluau

La jeunesse sportive de Palluau ,ses dirigeants, et ses joueurs, vous souhaitent une excellente année 2025, qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite dans tous vos projets.

En espérant vous revoir très nombreux autour du stade pour cette fin de saison pour encourager notre équipe et au cours des prochaines activités organisées (loto, calendrier) je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à tous vos proches une bonne et heureuse année 2025 .

Mr le président,
Marlier David





Secrétariat de mairie

Lundi : 8h30 à 12h00 13h30 à 17h30
Mardi : 8h30 à 12h00 13h30 à 17h30
Mercredi: 8h30 à 12h00
Jeudi: 8h30 à 12h00 13h30 à 17h30
Vendredi: 8h30 à 12h00

Durant les **vacances scolaires**, la mairie est ouverte **tous les matins** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Tél : 02.54.38.45.55

mail : mairie.palluau-indre@orange.fr

En cas d'urgence, appelez l'astreinte

06.68.77.72.31



Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
Lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h

Durant les **vacances scolaires**, ouvert tous les matins du **lundi au vendredi de 9h à 12h**